

Complexes et multiplexes

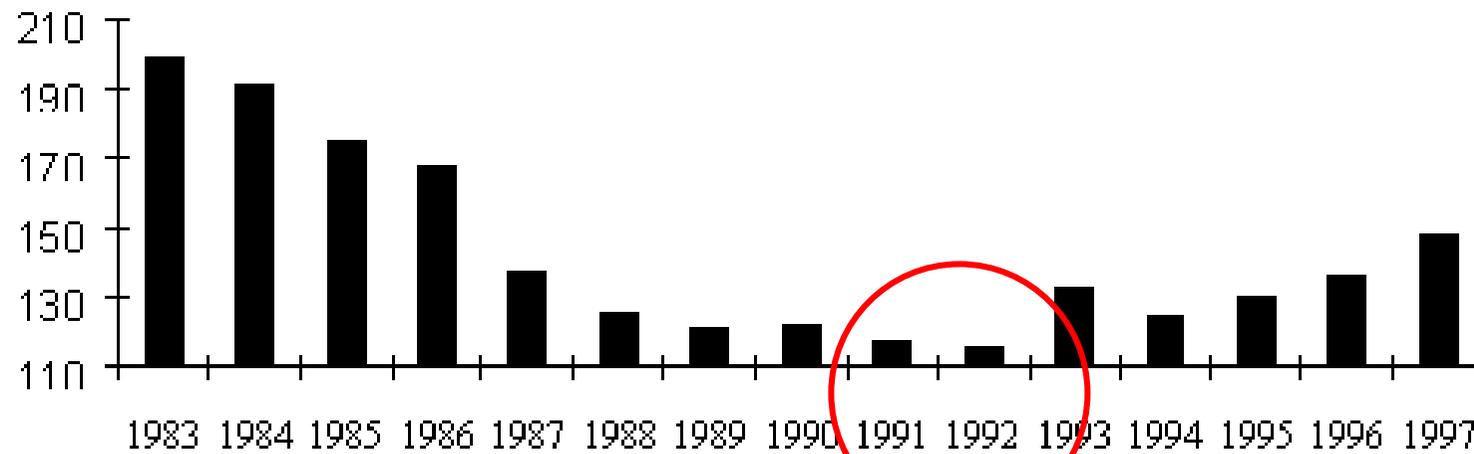


Plan

- 1. les complexes
- 2. les multiplexes
- 3. les cartes d'abonnement illimitées
- 4. tendances et bilans

1. Les complexes

Evolution de la fréquentation (1983-1997)
(en millions d'entrées)



Lancement des multiplexes

contexte : 1970-1980 : la crise du cinéma

- Interview J. P LECAT à propos de la fermeture des petits cinémas : elle entraîne une baisse des sommes à investir dans de nouveaux films.



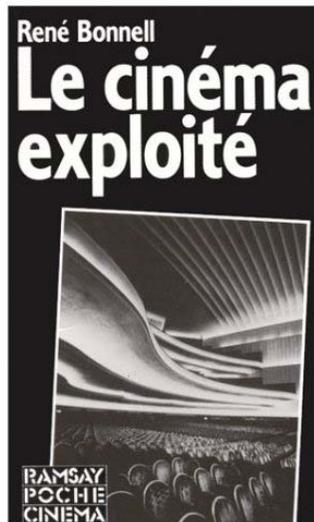
Interview JP LECAT

SOIR 3

FR3 - 04/03/1980 - 00h01m03s

A. Le rythme de fréquentation

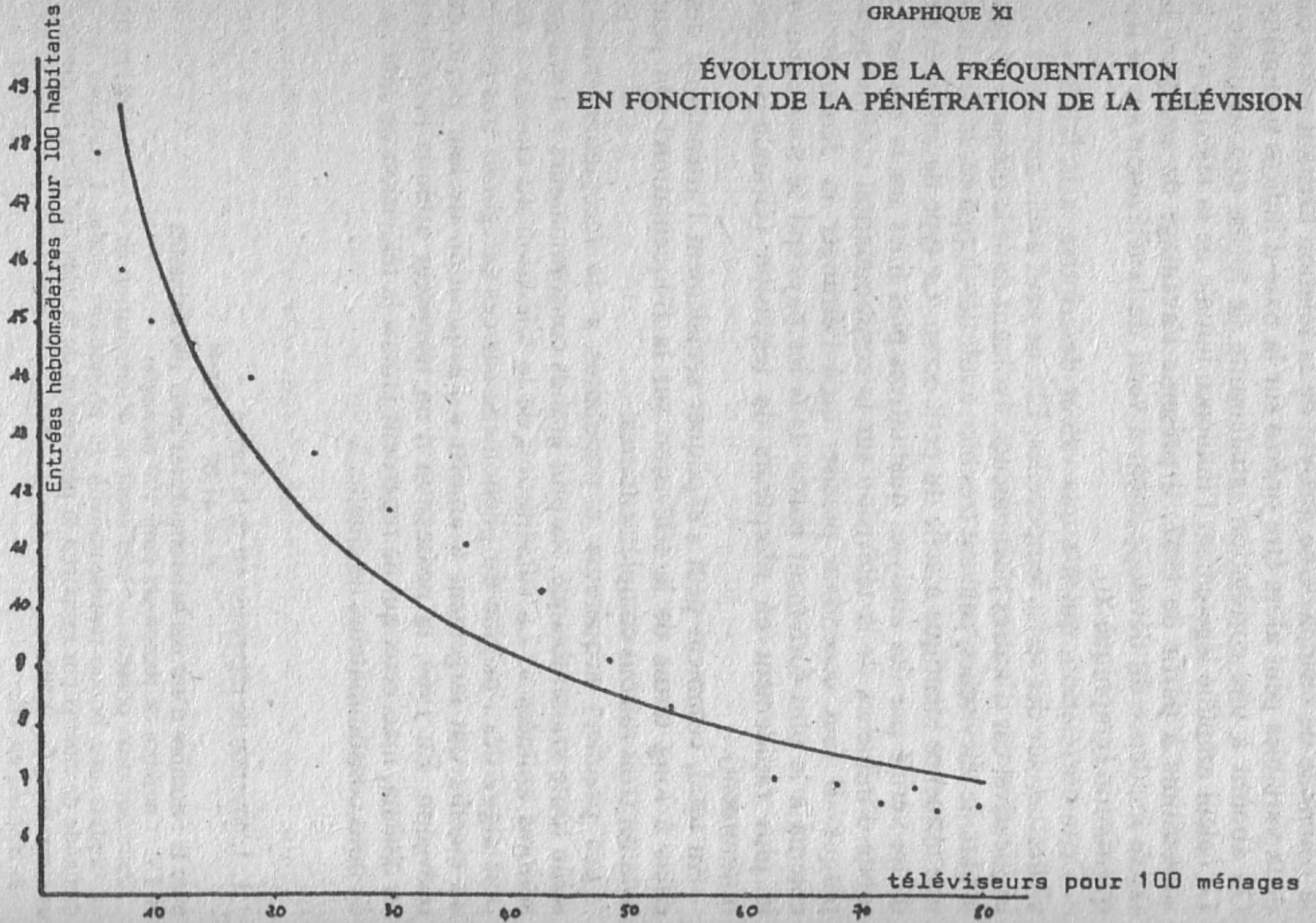
Plus de la moitié des Français de quinze ans au moins ne vont plus du tout au cinéma actuellement; la situation était à peine plus favorable en 1962 (46,8 % étaient dans ce cas). Cependant, le ralentissement du rythme est très net : en 1973, moins de deux personnes concernées sur cinq vont au cinéma au moins une fois par mois, alors qu'en 1962 la moitié des spectateurs adopte ce rythme. En 1962, il y a environ deux fois plus de personnes qu'en 1973 allant au cinéma au moins une fois par semaine². Le Français semble avoir abandonné le cinéma par espacement progressif de sa fréquentation. Encore nous faut-il savoir s'il s'agit des mêmes catégories de spectateurs (cf. *infra*). La vérification de ce phénomène sur une courte période (enquête IFOP 1970) et selon une autre méthodologie confirme la validité des analyses précédentes.



René Bonnell, *Le cinéma exploité* (1977) - Page 47

GRAPHIQUE XI

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION
EN FONCTION DE LA PÉNÉTRATION DE LA TÉLÉVISION



Un loisir onéreux

Les prix pratiqués par l'industrie cinématographique obéissent à une détermination particulière tenant aux caractéristiques propres de cette activité :

- le prix du produit final (droit d'entrée) demeure relativement indépendant du coût de production. Faute de pouvoir établir u

L'INFLUENCE DU PRIX DES PLACES SUR LA FRÉQUENTATION

Le régime des prix des places demeure un des éléments les plus conflictuels de l'inévitable contentieux entre une profession soucieuse de défendre le niveau réel de ses ressources amoindries par la crise et une administration attentive à contenir l'augmentation des tarifs affichés par les salles. L'industrie cinématographique a pratiquement toujours connu une surveillance administrative étroite de ses prix; de blocage en libération partielle, d'autorisation préalable en déclaration obligatoire, la politique des prix à l'égard de cette branche a revêtu un aspect très improvisé.

Tentés par les avantages du laisser-faire mais appréhendant en même temps de probables abus, les pouvoirs publics ont modulé leur action dans ce domaine en fonction de l'efficacité des pressions professionnelles qu'ils subissaient.

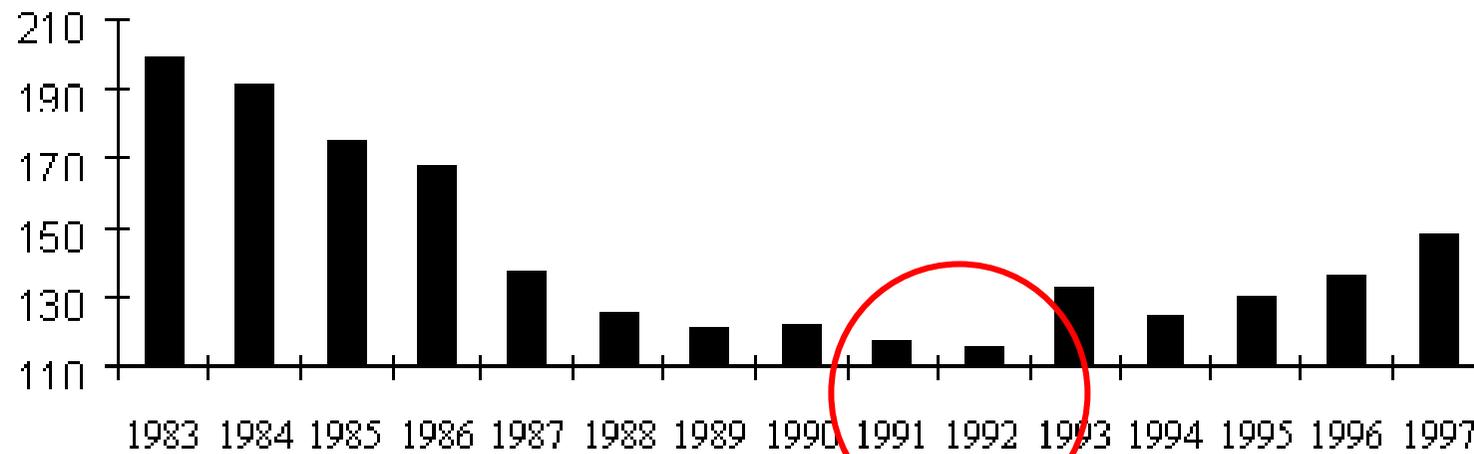
Cette politique n'a pas empêché une forte progression du prix des places qui a certainement joué un rôle important dans la genèse de la crise, compte tenu des caractéristiques économiques de la demande de cinéma. Nous examinerons successivement ces deux points.



- Les réponses pour enrayer la chute :
 - la vogue du cinéma pornographique (1971-1975)
 - la starification « à la française » (Delon, Annie Girardot, Brigitte Fossey...)
 - les films de « séries » mettant en scène des personnages populaires (les Charlots, les Bronzés, les sous doués, les Bidasses, les Gendarmes, le Curé...)
 - la concentration (les complexes)
>1974-76

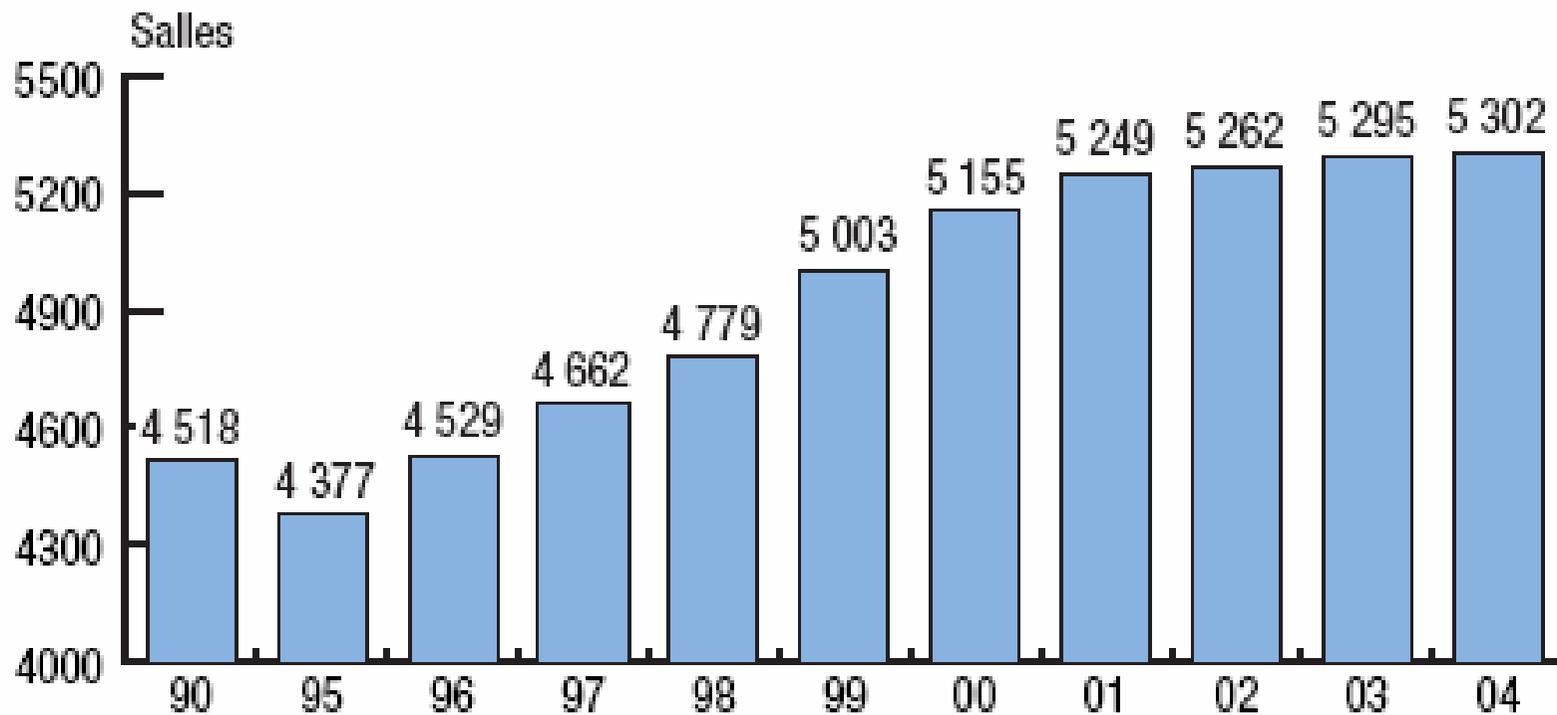
2. Les multiplexes

Evolution de la fréquentation (1983-1997)
(en millions d'entrées)

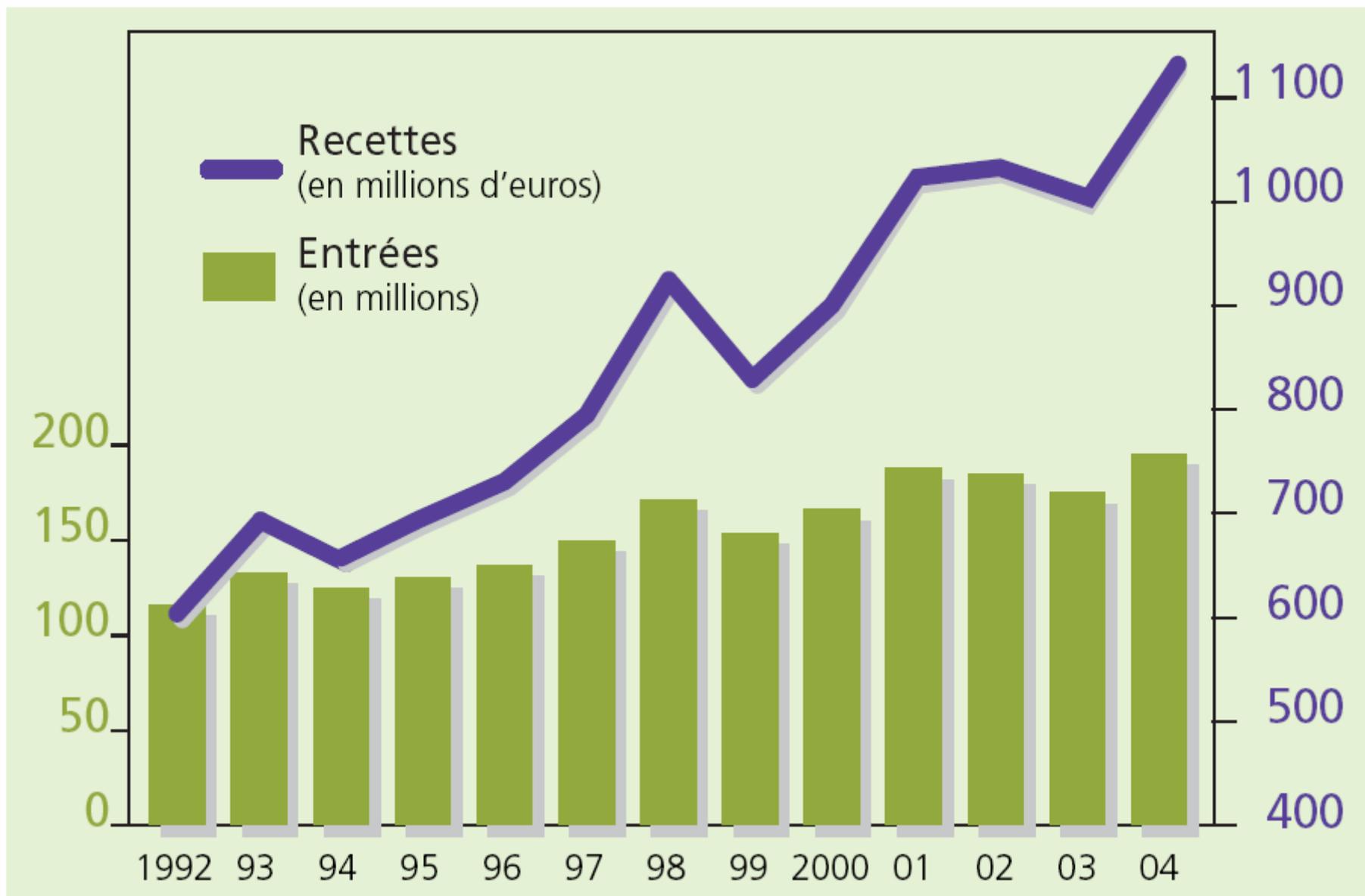


Lancement des multiplexes

Évolution du nombre de salles en France



Entrées et recettes des salles de cinéma



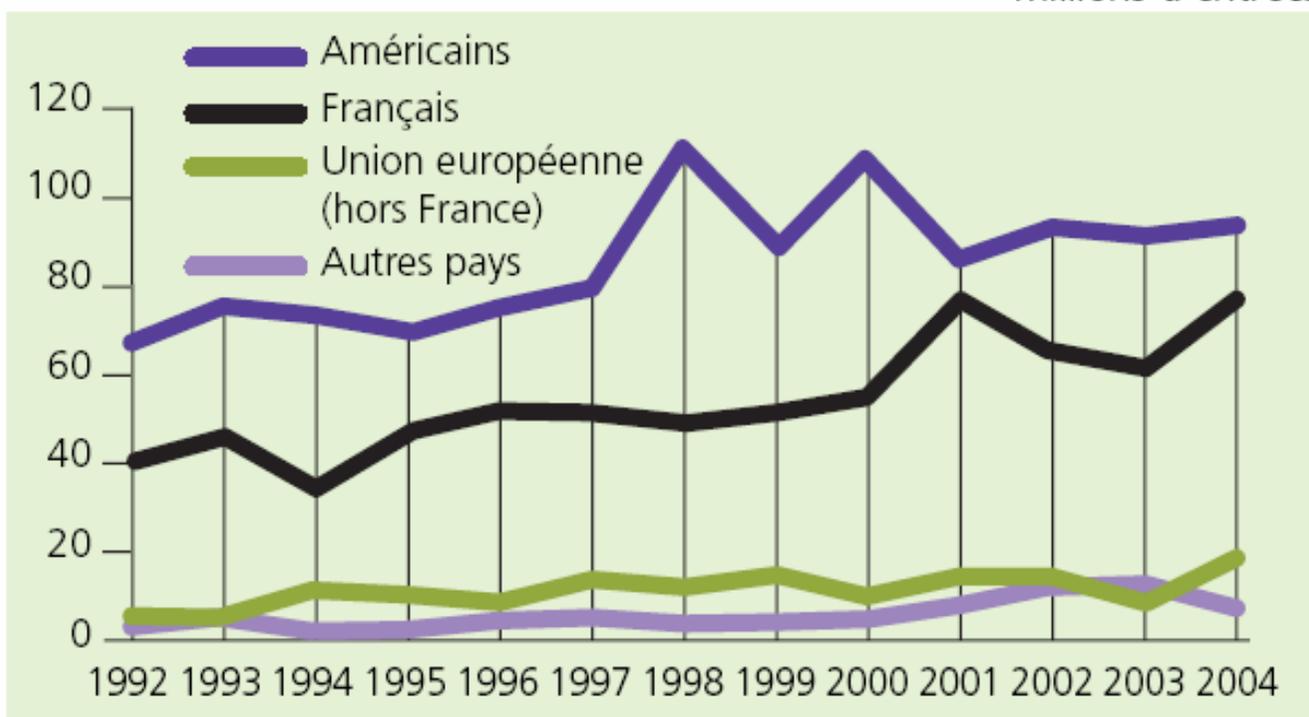
Équipement cinématographique

	1994	2004
Lieux d'exploitation	2 106	2 115
Salles (écrans)	4 291	5 302
Fauteuils	909 619	1 071 648
<i>Fréquentation moyenne par salle</i>	<i>28 995</i>	<i>36 742</i>

Les multiplexes représentent 6 % des établissements, 28 % des écrans, 29 % des fauteuils et 48 % des entrées.

Entrées selon la nationalité des films

Millions d'entrées



Où sont les multiplexes ?

Principaux propriétaires en Europe de complexes de plus de huit écrans (1998) (en écrans)

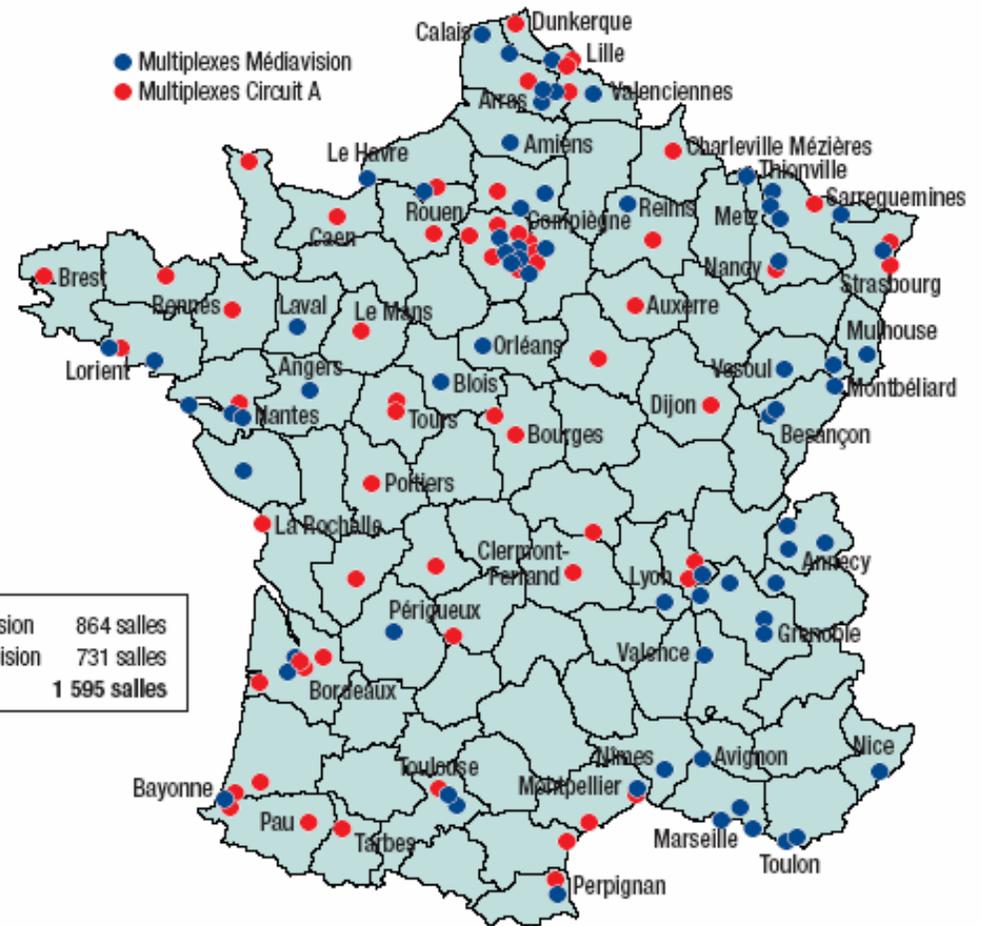
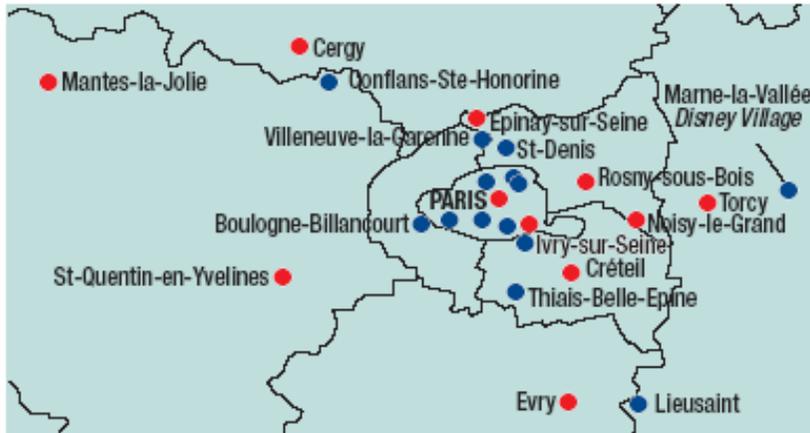
Groupes internationaux	Autriche	Belgique	Danemark	Allemagne	Irlande	Portugal	Espagne	Suède	Royaume-Uni	France	Pays-Bas	Italie	Total
UCI	8			92	31		25**		228				384
Warner				35		30*	8**		154			26	253
UGC		23					12			160			195
Gaumont		17								178			190
Pathé										123	25		148
Kinépolis		103					(25)			37			140
Constantin	45			14									59
W. Anderson					30				14				44
Groupes nationaux													
Nat.amus.inc									197				197
Virgin									149				149
Odeon									128				128
Svensk Film								128					128
Flebbe				120									120
UFA Theater				84									84
Ciné UK									75				75
Kieft & Kieft				48									48
Yelmo films							33**						33
MGM-Nordisk			26										26
Total groupes principaux	53	143	26	393	61	30*	73**	128	945	498	25	26	2 401
Total pays (+ 8 écrans)	76	201	26	523	70	60*	506**	148	1 010	741	25	54	3 440

* + Lusomundo ** + Cinesa

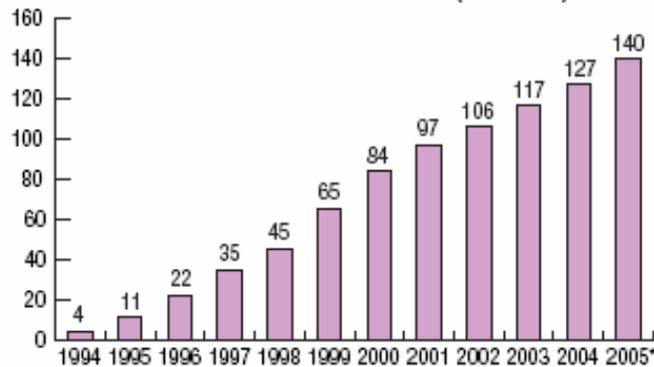
Sources : Média Salles et Screen Digest.

répartition du nombre de

CARTE DES MULTIPLEXES



EVOLUTION DU PARC DEPUIS 1994 (en unités)



● Médiavision	864 salles
● Screenvision	731 salles
soit	1 595 salles

Kinepolis Saint Julien les Metz



Le Multiplexe "Kinepolis"
du groupe Bert à Saint
Julien-Les-Metz (57) : 14
salles d'une capacité
totale de 4014 fauteuils.

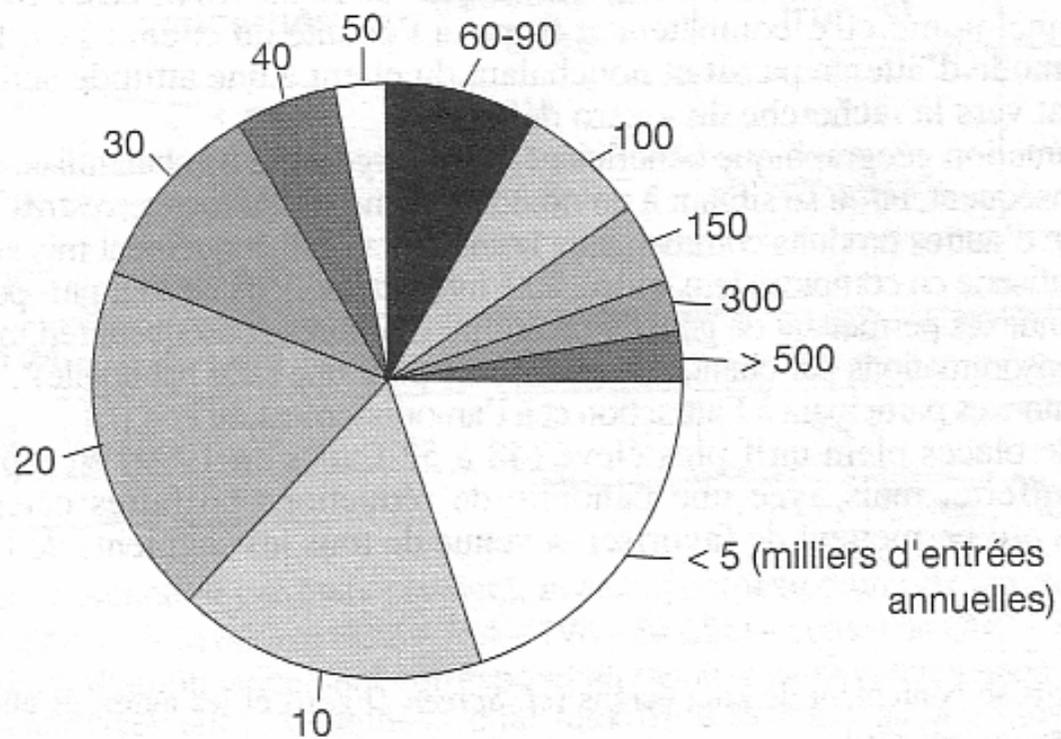
Qu'est-ce qu'un multiplexe ?

Les caractéristiques d'un multiplexe : éléments de définition

Comportant des éléments qualitatifs non strictement mesurables, la définition des multiplexes ne pourra être universellement établie. Les propositions qui ont déjà été faites à l'étranger varient fortement selon l'état du marché avant leur arrivée, ou la simple commodité statistique¹. Pour le marché français, on considère qu'un multiplexe doit présenter au moins cinq des six caractéristiques principales suivantes :

- un niveau d'offre permettant d'accueillir l'ensemble des sorties à fort potentiel commercial de la semaine tout en conservant tous les films à succès des semaines précédentes, et ceci grâce à un nombre d'écrans plus élevé que pour les complexes habituels, la dizaine d'écrans étant généralement retenue comme seuil minimal². Cette caractéristique ne suffit cependant pas, d'autres établissements bénéficiant déjà d'une capacité équivalente³ ;
- une qualité haut de gamme de la décoration, des structures d'accueil (informatisation des caisses, prévente des billets, hall spacieux) et des équipements techniques avec un son (THX, numérique) et une image (écrans murs à murs de plus de 10 mètres de base) irréprochables ;
- un personnel nombreux, compétent et formé à l'écoute du client : l'exploitant passe alors d'un mode d'attente passif et nonchalant du client à une attitude active et volontaire tendant vers la recherche du « zéro défaut » ;
- une implantation géographique bénéficiant d'une large zone de chalandise, d'un parking attenant conséquent, et/ou se situant à un nœud de communications terrestres ;
- la présence d'autres produits commerciaux nombreux et esthétiquement mis en valeur (bar, vente de confiserie en comptoir, jeux vidéo, café internet, etc.). Ils ne sont plus pensés comme ressources annexes permettant de générer un chiffre d'affaires conséquent (en moyenne 5 à 8 francs de consommations par client, contre 2 francs pour une salle habituelle)⁴, mais comme éléments connexes participant à l'attraction et à l'amortissement du lieu ;
- un prix de places plein tarif plus élevé (48 à 52 francs en 1999) en rapport avec la prestation offerte, mais avec une panoplie de réductions tarifaires catégorielles ou temporelles qui permettent de favoriser la venue de tous les segments de la clientèle⁵.

Répartition du nombre d'établissements selon la fréquentation annuelle (1995)

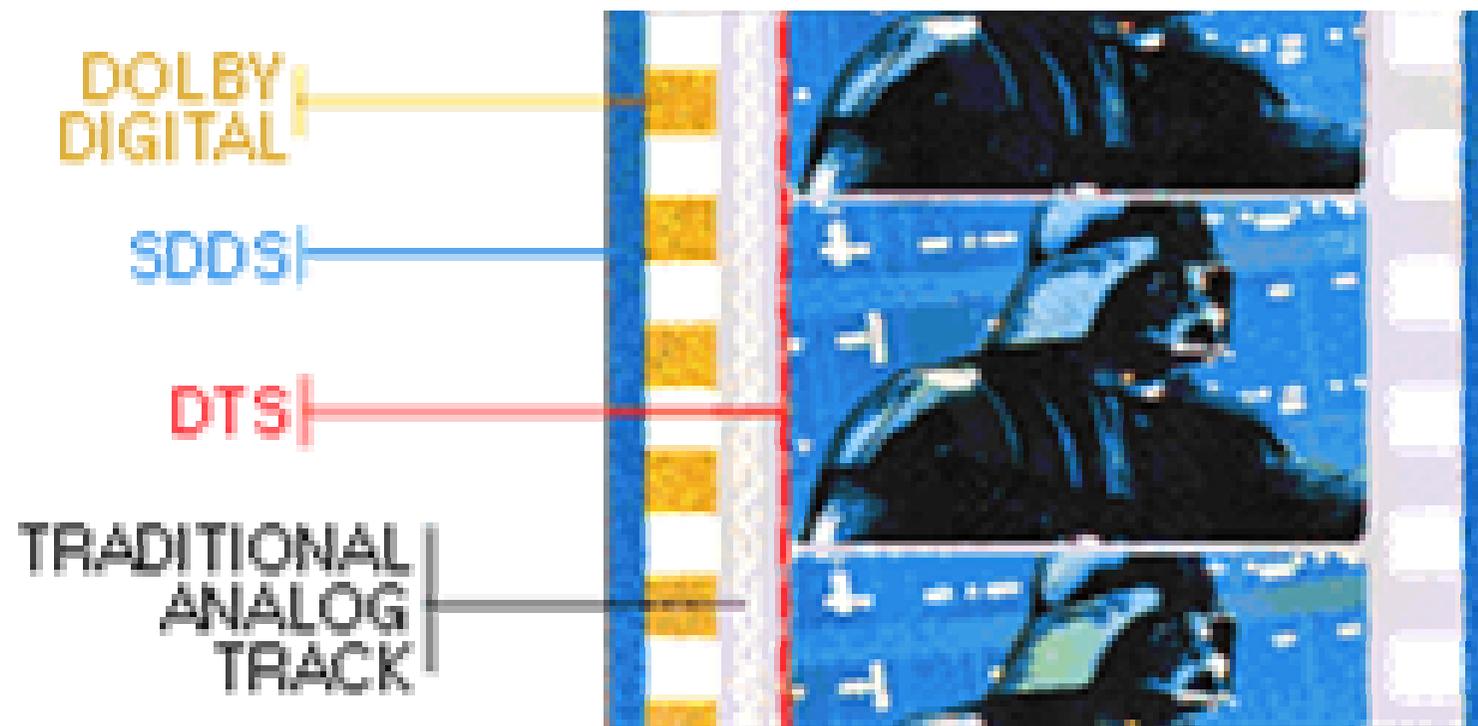


Source : CNC.

Les complexes

Contexte :

- Fréquentation



A partir du 2 février,
pour la première fois en Europe

LA PROJECTION NUMÉRIQUE

débarque au
Gaumont
Aquaboulevard



Porte de sévres - M° Balard - Parking Aquaboulevard



Le son numérique au cinéma

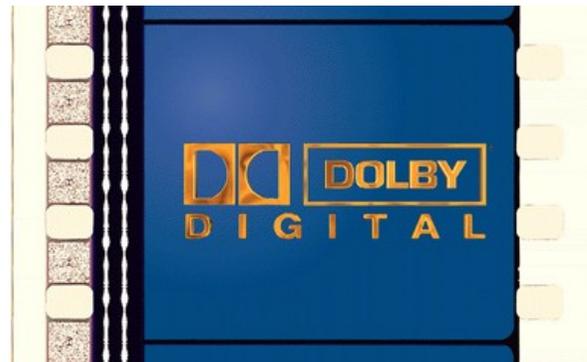
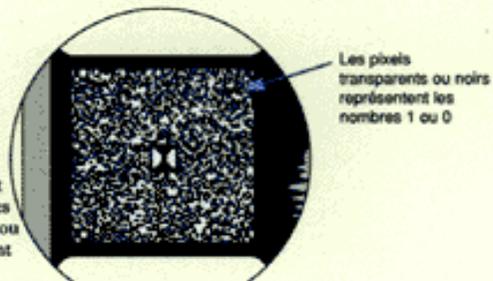


Fig. 1 :
Piste sonore
Dolby Digital

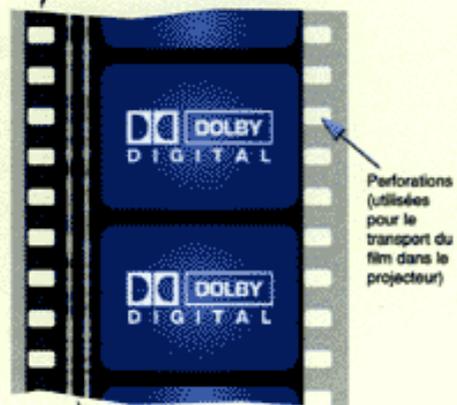
Les blocs de données numériques consistent en de minuscules zones (pixels) transparentes ou noires, qui représentent les six canaux du son numérique.



Les pixels transparents ou noirs représentent les nombres 1 ou 0

Fig. 2 :
Copie 35 mm
Dolby Digital

La totalité de la piste sonore Dolby Digital, plus celle du son analogique Dolby sont impressionnées ensemble, en même temps que l'image.



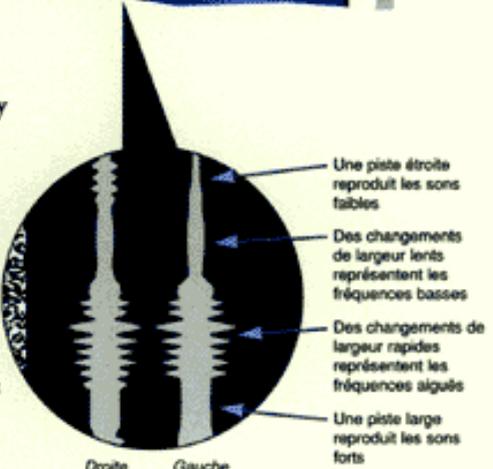
Perforations (utilisées pour le transport du film dans le projecteur)

Fig. 3 :
Piste sonore
analogique Dolby

Le son sur quatre canaux est enregistré sur deux pistes transparentes. Les canaux Centre et Surround sont encodés sur les deux pistes gauche et droite.

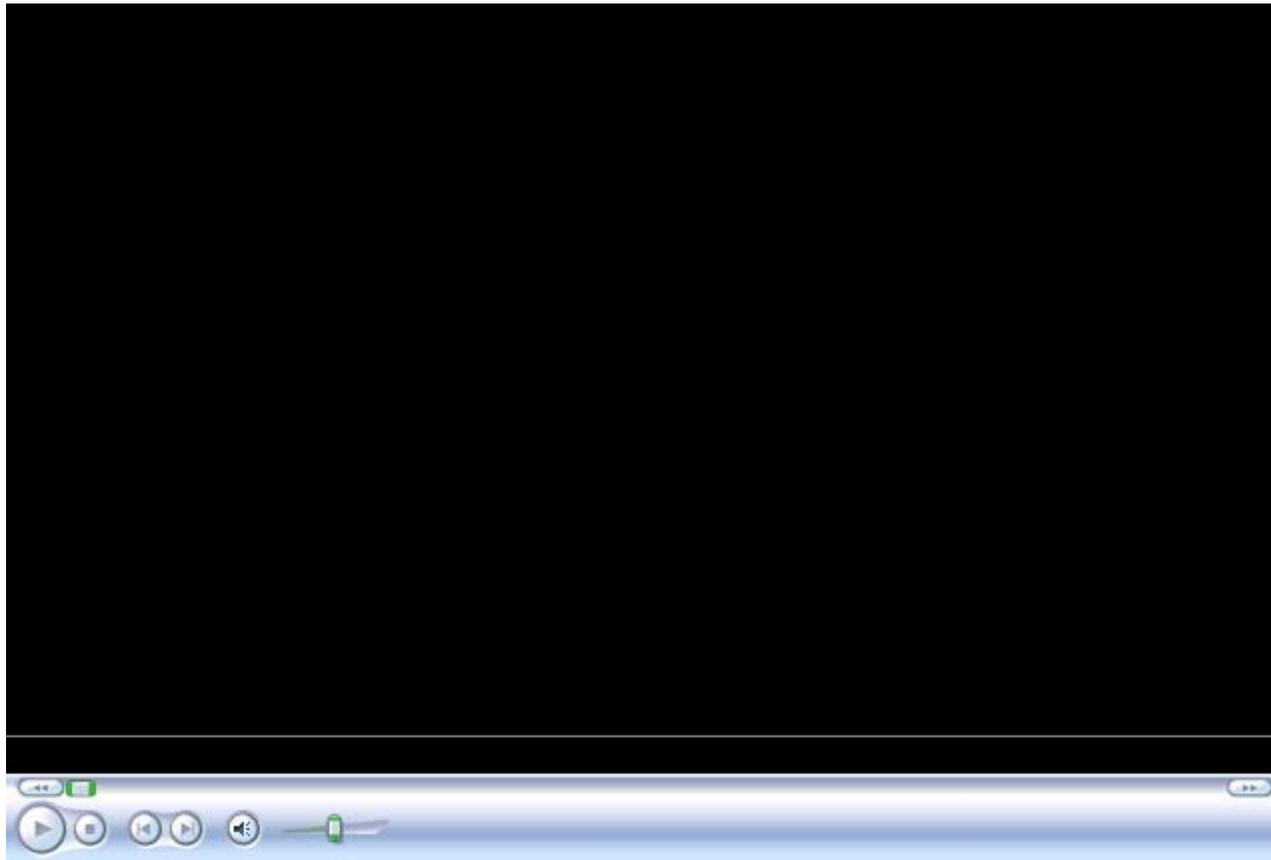
Les changements de largeur de la piste font varier la quantité de lumière traversante.

Les deux pistes sont enregistrées en Dolby SR afin de réduire le souffle, les craquements et les autres bruits indésirables.

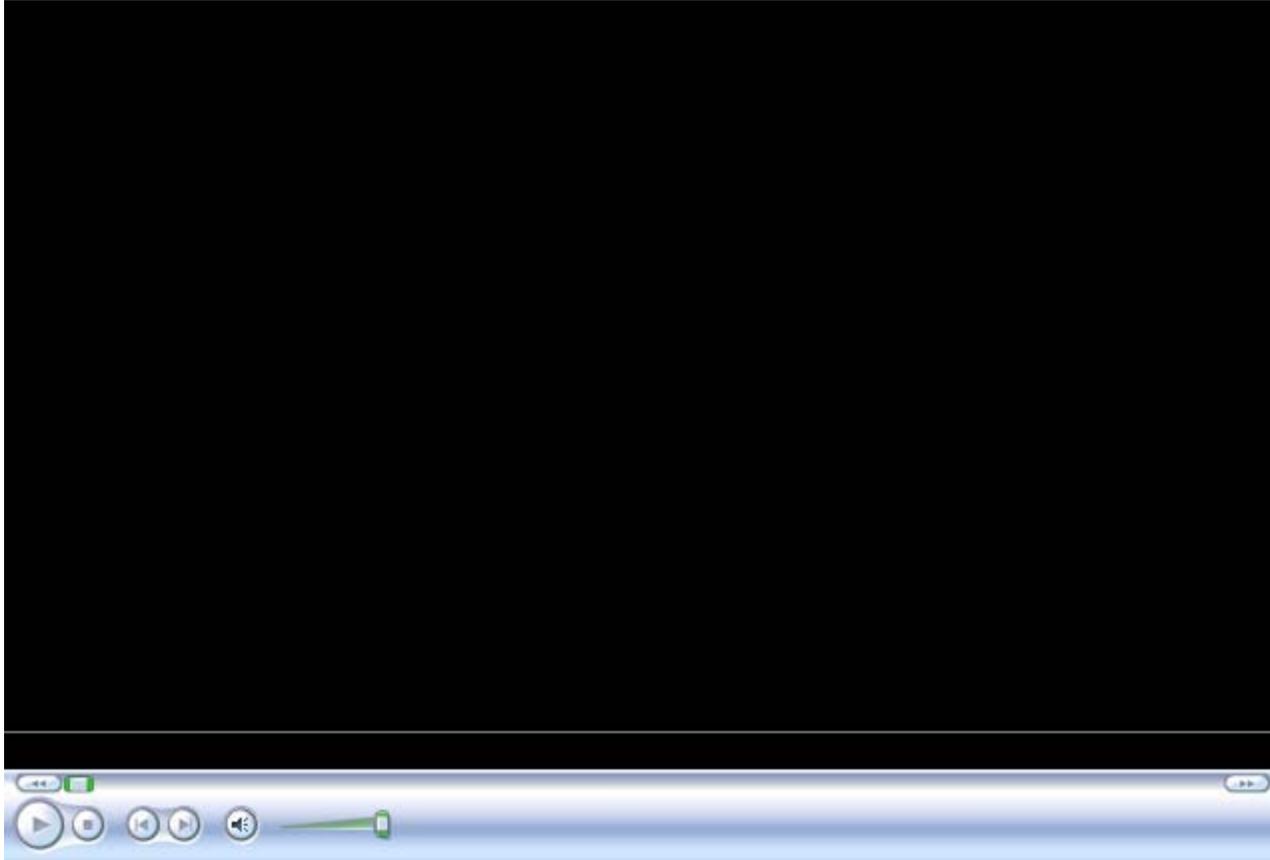


Une piste étroite reproduit les sons faibles
Des changements de largeur lents représentent les fréquences basses
Des changements de largeur rapides représentent les fréquences aiguës
Une piste large reproduit les sons forts

Droite Gauche

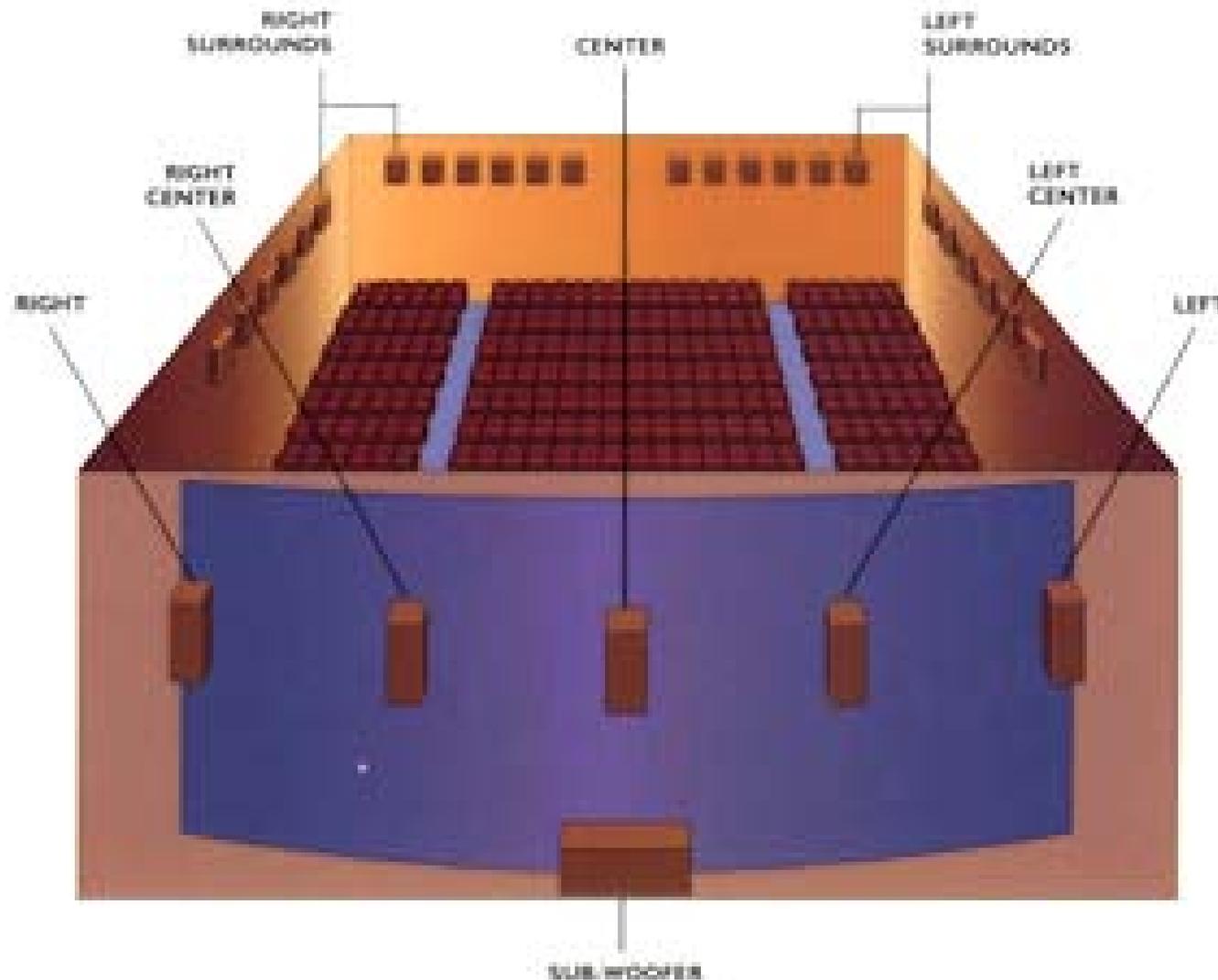


Format pellicule - son



Le son comme nouvelle technologie – produit d'appel

Répartition des enceintes dans une salle de cinéma



historique

- *1. Le LC Concept et le CDS*
Le son numérique (ou digital) est apparu en 1991 dans les salles de cinéma. Deux systèmes étaient alors concurrents: le procédé français LC Concept, dont les initiales viennent de ses deux inventeurs "Elisabeth Löchen et Pascal Chédeville" et le système américain CDS (Cinema Digital Sound), développé conjointement par les sociétés Optical Radiation Corporation et Kodak.
- Le **LC Concept** fut dans un premier temps installé, sous forme de test grandeur nature pour le circuit UGC, à l'UGC Triomphe sur les Champs-Élysées, par ailleurs également doté du son CHF Cabasse, et ce à partir du 26 juin 1991. Le premier film à en bénéficier est alors *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau, préalablement exploité en son analogique avant de finir sa carrière dans cette salle dans des conditions de restitution sonores supérieures à celles de sa sortie!
- Le LC Concept consiste alors en la synchronisation d'un code temporel (ici un code barre) situé sur la manchette du film, qui conserve ses deux pistes analogiques, et un disque magnéto-optique double face présenté sous forme de cartouche. Si le procédé se décline en deux versions, le LC 4 à quatre canaux de diffusion et le LC 6 à six canaux, il semble que la majorité des salles équipées, et celles qui passaient le plus de films dans ce format, l'aient été en quatre pistes (trois enceintes derrière l'écran -gauche, centre, droite- et une batterie d'enceintes réparties sur les murs gauche et droit de la salle correspondant au canal d'ambiance ou surround).



Le DTS

- Lancé en juin 1993 lors de la sortie de Jurassic Park (Spielberg mixant *Le Monde Perdu* uniquement en DTS et obligeant les salles uniquement pourvues du SRD à s'équiper), le système **DTS** (Digital Theater Systems) est un système à six canaux (répartition identique au SRD mais avec un taux de compression largement plus avantageux), basé sur la technologie mise au point par LC Concept avec quelques variantes: les disques sont des cd-roms et le time code, différent du procédé français, se situe entre l'image et les pistes analogiques.



Le SDDS

Mis au point par Sony lors de la sortie du film de John Mc Tiernan Last Action Hero, le **SDDS** (Sony Dynamic Digital Sound) est le procédé le plus performant mais aussi le plus rare en France, tant au point de vue des films disponibles que des salles équipées. Hormis le Gaumont Champs-Élysées et le Gaumont Parnasse, il est en effet difficile à Paris d'être sûr que la mention SDDS annoncée dans les journaux de programmes est bien véridique. Essentiellement installé dans les salles Gaumont en plus du SRD (il est à noter cependant que bon nombre d'installations étant en prêt, certaines salles devraient perdre leur équipement sous peu), le SDDS est inscrit sur les manchettes du film et comporte pas moins de huit canaux numériques en plus des deux pistes analogiques.

La création des « cartes
d'abonnement illimitées » (2000)

Au plus fort de la crise : le plan de relance du cinéma (1989)

- JACK LANG A PROPOSE UNE SERIE DE MESURES DESTINEES A SOUTENIR LE CINEMA ET LES SALLES FRANCAISES ONT PERDU LE QUART DE LEURS ENTrees EN DEUX ANS.
 - DANS LE PUBLIC, AU PREMIER RANG, MICHEL PICOLI, BELMONDO, GODARD, NICOLE GARCIA, ALAIN DELON, CLAUDE CHABROL. JACK LANG A LA TRIBUNE. (MUET).
 - LES MESURES ENVISAGEES AVEC ILLUSTRATIONS : AIDE A L'AVANCE SUR RECETTE, AIDE AU SCENARIO. CLUB D'INVESTISSEMENT AU CINEMA ET SOUTIEN D'URGENCE AUX SALLES. PE FILE D'ATTENTE DEVANT SALLES GAUMONT ET PATHE.
 - PARMIS LES MESURES ENVISAGEES : ILLUSTRATION POUR SOULIGNER L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE COPIES.
 - UNE CLASSE DE LA FEMIS, UNE SALLE DE MONTAGE



JACK LANG MESURES CINEMA
SOIR 3
FR3 - 07/02/1989 - 00h01m43s

INTERVIEW JACK LANG

JA2 20H

A2 - 09/03/1991 - 00h02m18s

A l'occasion de la 16ème nuit des Césars, interview, en direct du Théâtre des Champs Elysées, avec Jack Lang sur la santé du cinéma français.

- Jack LANG: "Notre cinéma, qd je le compare avec celui de nos voisins européens, est en bonne santé. La France est le 2ème pays du cinéma après les Etats Unis. La fréquentation a augmenté et le nombre de film aussi. Il y a eu 30 1ers films produits l'an dernier.

Aujourd'hui, on fête la 1000ème salle construite ou rénovée. Les salles se sont modernisées et le confort s'est amélioré."



Question au ministre sur les cartes d'abonnement illimitées

- Reportage. Le groupe UGC présente un système qui pourrait porter préjudice aux autres distributeurs la carte annuelle à 98 francs. Catherine TASCIA a saisi le Conseil de la concurrence aujourd'hui, et en attendant, l'initiative est suspendue. Interview Marin KARMITZ président de MK2 interview Patrick BROUILLER, président association Cinéma d'Arts et d'Essai

Le groupe UGC a inventé une sorte de carte orange qui permet, pour 98 F par mois, de voir autant de films qu'on le souhaite. Un système qui pourrait porter préjudice aux autres distributeurs. La ministre de la Culture, Catherine TASCIA, a d'ailleurs décidé de saisir le Conseil de la concurrence aujourd'hui. En attendant, l'initiative est suspendue.



[Le forfait cinéma UGC]
19/20. Édition nationale
FR3 - 26/04/2000 - 00h01m52s

Reportage. Les cinémas UGC relancent leur carte d'abonnement annuel, suspendue le 9 mai dernier après la plainte des autres réseaux de distribution. Le conseil de la concurrence a estimé que cette carte ne constituait pas une pratique déloyale. Catherine TASCIA, ministre de la culture et de la communication, a décidé de contre attaquer. Commentaire sur images d'un cinéma et de la carte UGC, interview de Catherine tasca et de Laurent hebert, de l'association française des cinémas d'art et d'essai.

les cinémas ugc relancent leur carte d'abonnement annuel, suspendue le 9 mai dernier, après la plainte des autres réseaux de distribution
le conseil de la concurrence, saisi de l'affaire, a estimé que cette carte ne constituait pas une pratique déloyale.
Mais Catherine tasca, le ministre de la culture et de la communication, a décidé de contre attaquer.



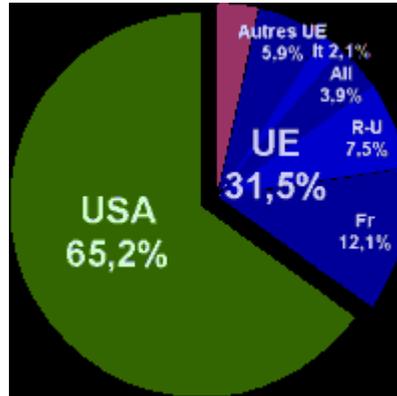
[Commercialisation carte UGC]

19/20

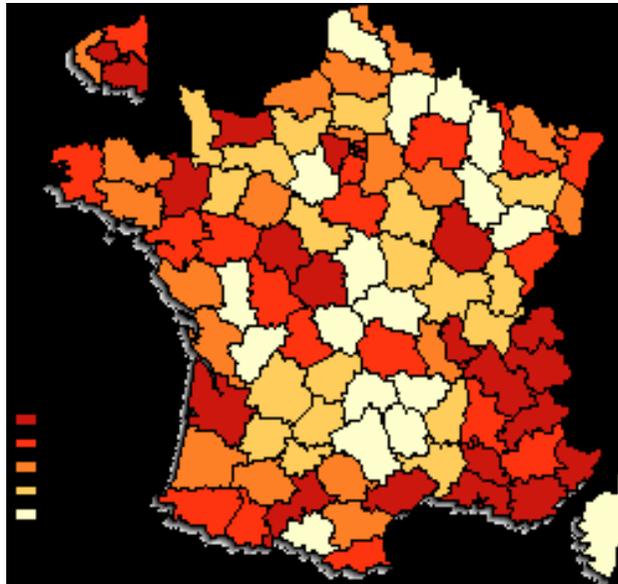
FR3 - 26/07/2000 - 00h01m54s

Questions à l'assemblée nationale au sujet des multiplexes et des cartes d'abonnement (2000)





Les Européens préfèrent les films américains



La fréquentation des salles de cinéma.